

## Un "Comité d'histoire de l'éducation" est créé au ministère de l'Éducation nationale

2-3 minutes

Selon une [décision](#) publiée au BO le 23 mai 2019, il est créé auprès du [MEN](#) un "comité d'histoire de l'éducation, chargé de valoriser l'histoire des institutions et des politiques d'éducation". Ce comité a pour missions : de soutenir la réalisation d'études et de recherches historiques ; de contribuer à la diffusion de ces travaux ; de promouvoir des échanges sur ce thème en relation avec les universités ; de mettre en valeur le patrimoine et les archives de l'éducation. Le comité sera présidé par un recteur ou ancien recteur, désigné par le ministre pour un mandat de trois ans renouvelable.



Le ministère de l'Éducation nationale © MEN

Outre le secrétaire général du ministère, le directeur général de l'enseignement scolaire, le doyen de l'[Igen](#) et le chef du service de l'[IGAENR](#), ou leurs représentants, membres de droit du comité, celui-ci se compose des personnes suivantes :

- 8 enseignants-chercheurs ou chercheurs.
- 4 personnes exerçant des fonctions d'enseignement ou d'administration.
- 2 personnalités qualifiées.

Une commission permanente préparera les travaux et mettra en œuvre les orientations du comité, qui peut lui confier l'étude de questions particulières. Le comité d'histoire de l'éducation se réunira au moins une fois par an en formation plénière.

Dépêche n° 606860